

Un choix de société

Ariel et Guy Wagner

Il nous faut nous aussi employer le terme „historique” si souvent utilisé ces dernières semaines. Quitte à ce qu'entre-temps il soit rabâché, c'est quand même le terme qui illustre le mieux les dimensions de l'événement du 19 février 2008.

Ce jour-là, vers 20.55 heures, la Chambre des Députés a franchi un pas essentiel dans sa libération d'une tutelle trop dominatrice, en votant la proposition de loi Err/Huss sur une dépenalisation de l'euthanasie.

Le battage médiatique des semaines précédant l'événement était à la hauteur de celui-ci. Partisans et ennemis d'une libéralisation et d'une libération du droit de l'homme de choisir lui-même comment et quand il veut traverser le Léthé quand les efforts des médecins sont devenus vains ou qu'une vie purement végétative est devenue incompatible avec ce que doit nécessairement être la dignité de vivre.

Mourir sans souffrir, quel noble finalité! Les députés y ont donné leur accord.

Oh, bien sûr, pas tous, loin de là, le camp clérical, à l'exception de Mme Kemp-Arend, s'étant acharné, en commun avec l'archevêque, ses acolytes et sa presse, à fulminer contre cette suprême „désobéissance

civile”: Ne plus enfanter dans la douleur, ne plus trépasser dans la douleur: voilà deux préceptes millénaires sérieusement remis en question ...

Enfin! L'homme relève l'échine, maintenant il ne lui reste plus qu'à refuser de la courber sous le poids de la vie quotidienne.

Honneur donc à tous ceux qui ont été prêts à faire avancer notre pays, pour une fois comme pionnier et non à la traîne des autres, sur la voie du progrès.

Notre reconnaissance spéciale va à deux députés libéraux, Mme Colette Flesch et M. Carlo Wagner, pour leur interventions particulièrement remarquables, car emplies d'un grand humanisme.

Ce vote a de surcroît montré combien peu démocratique est la discipline de vote à la-



PHOTO: A. RICHARDS TAGO.COM

La Chambre des Députés a voté en faveur de l'euthanasie

quelle habituellement les fractions doivent se plier, et combien les rapports au parlement deviennent différents sans elle.

Aussi, est-il à présent démontré qu'il y a une majorité en face de la droite, et cette prise de conscience à elle seule est déjà une promesse pour l'avenir ...

Nous cédon maintenant la parole aux deux protagonistes Mme Err et M. Huss.